



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 47468

Texte de la question

M. Jean-Pierre Foucher attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les préoccupations de plusieurs grandes associations de retraités au regard de leur non-représentation au sein du Conseil d'orientation des retraites. La Fédération nationale des associations de retraités (FNAR), qui totalise 300 000 adhérents et l'Union française des retraités, qui rassemble également plusieurs centaines de milliers de retraités, ne bénéficient malgré l'importance de leur représentation et de leurs actions d'aucun poste de « personnes qualifiées ». Ces fédérations souhaitent que les organisations syndicales ne soient pas les seules représentées au sein du Conseil, afin de faire état de leurs propositions et d'assurer une participation égale de l'ensemble des retraités sur les questions les concernant. Il lui demande en conséquence quelles mesures elle envisage de prendre pour remédier à ce manque de représentativité nationale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Foucher](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (12^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47468

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 juin 2000, page 3515